

Organisateur : Union Locale CGT de BOURGOIN-JALLIEU _____

Adresse : 5 place Saint-Michel 38300 BOURGOIN-JALLIEU _____

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le 28 juin 2026 _____ à Ville : 38300 BOURGOIN-JALLIEU _____

Je soussigné(e),

Nom : Prénom
..... Né(e) le à Département :
..... Ville : Adresse :
.....
CP Ville
..... Tél. Email :
..... Titulaire de la pièce d'identité
N°
Délivrée le par
N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de ____€ pour l'emplacement pour une longueur de ____mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Organisateur : Union Locale CGT de BOURGOIN-JALLIEU _____

Adresse : 5 place Saint-Michel 38300 BOURGOIN-JALLIEU _____

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne morale

se déroulant le 12 OCTOBRE 2025 _____ à Ville : 38300 BOURGOIN-JALLIEU _____

Je soussigné(e),

Nom : Prénom
..... Représentant la Société/Association/., (Raison sociale) :
..... N° de registre du commerce/des métiers :
..... de
dont le siège est au (adresse):
..... ayant la
fonction de Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte..... dans la personne morale.
Adresse du représentant :
..... CP Ville
.....
Tél. Email :
..... Titulaire de la pièce d'identité
N°

Délivrée le par
N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Source : <http://vide-greniers.org/reglementation/> rédaction : <http://www.benevolat.org>